

# POSSIBLES ET SOUHAITABLES, LES ÉTUDES DE GENRE

Y aurait-il malaise dans la civilisation européenne ? Comment expliquer les fortes disparités dans le traitement des politiques sociales entre la Scandinavie (Suède, Finlande, Norvège, Danemark) et le reste de l'Union Européenne ? Que faire, face à la persistance des inégalités sexuelles qui s'impose à nous et presque malgré nous ?

Rappelons tout de même l'existence d'un réel décalage entre Nord et Sud quant à la place réservée aux femmes dans les sociétés dites modernes. À l'évidence, les études de genre – très utilisées dans les pays nordiques – l'attestent et inspirent les politiques d'action en la matière. Partant du postulat qu'il existe réellement d'importants et préoccupants écarts entre les deux catégories sexuelles, cette méthode préconise des comparaisons en référence aux différents champs sociaux qui décrivent la situation des individus, qu'ils soient femme ou homme. À ce sujet, des recherches-actions se sont penchées sur le temps des villes dans certaines municipalités européennes pour tenter de concilier vie familiale et activités professionnelles. Les expériences ont porté sur les aménagements d'horaires (crèches, écoles, administration, commerces, transport...) destinés à faciliter la vie des actives. De la sorte, ces analyses s'inscrivent dans une nouvelle génération de travaux (la *gender criticism*) qui ne se réduit pas à opposer radicalement hommes et femmes, mais plutôt, à mettre en exergue la construction sociale des rapports de sexes. C'est ainsi que le culturel défie le biologique pour démontrer que, dans notre société, rien n'est de l'ordre du « naturel ». D'ailleurs, tout est passé au crible, tant dans la sphère privée que dans l'espace public : la famille, l'école, le couple, le domestique, le travail, la santé, les loisirs, la vie associative, etc. Pour preuve de l'efficacité et

de la nécessité de cette démarche pluridisciplinaire : les faibles inégalités sociales et sexuelles dans les pays nordiques. De ce fait, théories sociales et mesures politiques agissent pertinemment dans cette direction. Pour illustrer nos propos, citons la forte représentation des femmes dans les instances politiques scandinaves. N'y a-t-il pas entre 40 et 50 % d'élues dans les pays du Nord, alors qu'en France on avoisinerait tout juste les 20 % ?

En ce sens, avec l'adoption en France d'une telle posture scientifique reconnue et soutenue, alliant à la fois réflexion, rigueur et précision dans l'examen des rapports sociaux de sexe, nous pourrions, à notre tour, être davantage comprises. C'est dans cet état d'esprit que j'ai décidé de faire une proposition de loi reprenant ma prise de position en faveur des études de genre afin de mieux lutter contre ces inégalités.

Par conséquent, nous – femmes et hommes de tous les milieux – ne pouvons et ne devons point rester passifs dans le contentement des moindres avancées en France, en Europe et dans le monde. Ne soyons pas indifférents, voire égoïstes, à la cause des femmes, et cela, même si certaines ou certains d'entre nous en subissons peu ou pas les répercussions négatives dans les domaines socio-économiques. Car en fin de compte, qui, dans son entourage, ne connaît pas une fille, une sœur, une compagne, une mère, une cousine, une tante, une grand-mère, une amie, une collègue ou encore une voisine qui ne serait pas confrontée à ce genre d'inégalités, juste parce qu'elle est femme ? Personne !

**Paulette Guinchard-Kunstler**

*Ancienne Ministre,  
Députée du Doubs,  
Vice-Présidente de l'Assemblée Nationale*